



# Les résultats financiers de fin d'exercice du Nouveau-Brunswick

Rapport de la vérificatrice générale – janvier 2019  
Volume 3, Chapitre 2

## Nos constatations

### Premier excédent en une décennie

- L'excédent annuel s'est élevé à 67 millions de dollars.
- Les recettes de 9,34 milliards de dollars ont dépassé les charges de 9,27 milliards.
- Une amélioration par rapport au déficit prévu de 192 millions de dollars et au déficit de 117 millions de l'exercice précédent.

### La dette atteint un nouveau sommet historique

- La dette se situe maintenant à 17 milliards de dollars.
- En termes simples, si 100 millions de dollars étaient remboursés par année, il faudrait 170 années pour rembourser la dette.
- Les frais annuels de service (intérêts) sont de 667 millions de dollars.

### Pourquoi y a-t-il eu un excédent ?

- Les recettes ont augmenté de 328 millions de dollars en raison des hausses des recettes provinciales d'impôt et de taxe et des transferts du gouvernement fédéral.
- Les charges se sont accrues de 253 millions de dollars, mais ont été inférieures de 109 millions aux prévisions budgétaires.

### Pourquoi la dette nette a-t-elle augmenté dans un exercice affichant un excédent ?

- Les immobilisations ont augmenté de 168 millions de dollars, compensant l'excédent.
- La dette nette s'est accrue de 106 millions de dollars en 2018.
- La hausse de la dette nette en 2018 représente le plus faible taux de croissance annuelle depuis 2007.
- En date de ce rapport, le gouvernement n'avait pas de cible pour réduire la dette nette.

### Comment le Nouveau-Brunswick se compare-t-il aux autres provinces ?

- Parmi les provinces comparables, le Nouveau-Brunswick détient :
  - la dette nette par habitant la plus élevée – 18 300 \$ par personne
  - la dette nette en pourcentage du PIB la plus élevée

### Quel est l'état de la situation financière de la province ?

- Trois des douze indicateurs à long terme se sont améliorés depuis 2017.
- Chacun des douze indicateurs demeure inchangé.
- Tous les indicateurs sont présentés au chapitre 5.